

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 4 AVRIL 2012**

L'An Deux Mille Douze, le Quatre avril à vingt heures trente minutes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François GINGREAU, Maire.

Date de convocation : 27/03/2012

**PRESENTS:** GINGREAU F. GIRET A. GAUTHIER P. OUDRY S. BILLY J. MORIN Y DIGUET E. TAILLEFAIT C. HAY P. GARNIER C. MERCERON A. BERNARD P. LECOMTE JP.

**ABSENTE EXCUSÉE :** MAIRÉ E.

**ABSENTS :** /

Monsieur Jean-Pierre LECOMTE a été élu secrétaire de séance.

**1. CREATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE CM20120404-001**

Suite à l'arrêté portant tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe pour l'année 2012 qui propose l'avancement de Madame Marie-Noëlle BROSSARD, actuellement Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

**2. CREATION DE POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL CM20120404-002**

Monsieur Francis GERMAIN, agent de maîtrise, peut prétendre à un avancement au grade d'agent de maîtrise principal à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2013,

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, décide de créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

**3. REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES FRAIS DE TELEPHONE PORTABLE DES CANTONNIERS CM20120404-003**

Monsieur le Maire explique que M. Gilles GERON, M. Francis GERMAIN et M. Grégory BONNEAU utilisent régulièrement leur portable personnel dans le cadre de leur emploi.

Il est donc proposé une participation afin de compenser cette utilisation dans le cadre professionnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, décide de participer à hauteur de 10 € par mois sur l'abonnement du téléphone portable de chacun de ces 3 employés et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision. Cette décision sera mise en application à compter du mois d'avril 2012.

**4. Convention pour évènements familiaux du personnel communal**

Monsieur le Maire reprend ce qui avait été fait en 2000. Quelques changements vont être apportés :

- pour le mariage d'un enfant, 1 jour ouvrable au lieu de « jour du mariage »
- Pour les jours pour enfant malade, 6 uniquement sur prescription médicale

Ces propositions seront soumises au Comité Technique Paritaire pour avis et feront l'objet d'une délibération ultérieure.

**5. AUGMENTATION DE LA PRIME INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET TECHNICITE  
CM20120404-005**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de M. Gilles GERON évoquant le faible montant de l'indemnité d'administration et de technicité attribuée récemment. Monsieur le Maire propose de soumettre au vote une augmentation à 100 € par mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote (12 non et 1 blanc) refuse l'augmentation de l'indemnité d'Administration et de Technicité.

**6. Projet de règlement intérieur et de document unique :**

Un règlement intérieur sera établi : ce document reprend les règles d'organisation du travail sur quatre pages environ.

Le document unique sera réalisé pour un coût de 2000 € environ. Contact sera pris avec le représentant.

**7. DESIGNATION DELEGUE TITULAIRE AU SYNDICAT DU VAL DE LOIRE  
CM20120404-004**

Suite à la démission de M. Christian GARNIER en tant que délégué du SVL, Monsieur le Maire explique qu'il convient de désigner un nouveau délégué titulaire pour le remplacer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote (12 pour et 1 abstention), désigne M. Patrice GAUTHIER et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

**8. TOURS DE GARDE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 22 AVRIL ET 8 MAI  
2012**

**1<sup>er</sup> TOUR LE 22 AVRIL**

8h - 10h	10h - 12h	12h - 14h	14h - 16h	16h - 18h
François GINGREAU	Evelyne MAIRÉ	André GIRET	Corinne TAILLEFAIT	Corinne TAILLEFAIT
Anita MERCERON	Anita MERCERON	Sylvie OUDRY	Patrice GAUTHIER	Patrice GAUTHIER
Christian GARNIER	Jean-Pierre LECOMTE	Patrice BERNARD	Patrice BERNARD	Eric DIGUET

## 2<sup>ème</sup> TOUR LE 06 MAI

8h - 10h	10h - 12h	12h - 14h	14h - 16h	16h - 18h
Patrick HAY	Patrick HAY	André GIRET	Yves MORIN	Yves MORIN
François GINGREAU	François GINGREAU	Sylvie OUDRY	Patrice GAUTHIER	Patrice GAUTHIER
Christian GARNIER	Jean-Pierre LECOMTE	Eric DIGUET	Jérôme BILLY	Jérôme BILLY

### QUESTIONS DIVERSES :

#### 1. MODIFICATION DE L'AMENAGEMENT DE L'ECO-QUARTIER DU LAC CM20120404-006

Monsieur le Maire explique que le propriétaire du terrain de Football est décédé mais que ses enfants ne souhaitent pas vendre pour respecter sa mémoire. Sur le terrain jouxtant qui appartenait à la même personne, 3 parcelles avaient été mises sur le permis d'aménager. Deux solutions :

- Refaire le permis d'aménager
- Faire une déclaration d'utilité publique (DUP)

Refaire le permis d'aménager serait plus rapide et plus sûr que la DUP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, décide de modifier le permis d'Aménager et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de cette décision.

#### 2. COMPTE-RENDU COMMISSION VOIRIE

Monsieur André GIRET présente ce qui a été vu lors de la Commission voirie du 3 avril.

Pour Le Muscadet, concernant l'aménagement voirie, la voirie sera en enrobé et les trottoirs en bicouche couleur calcaire.

Pour ralentir, un plateau sera mis à l'entrée en face du passage piétonnier.

Pour les plantations, c'est à voir. Toute la partie intérieure pourrait être faite en interne.

L'extérieur du lotissement serait en option au niveau de la consultation. Toutes les entrées doivent être faites en enrobé. 36 points lumineux prévus (éventuellement des petites bornes basses).

#### 3. LANCEMENT CONSULTATION AMENAGEMENT DU QUARTIER DU MUSCADET CM20120404-007

Monsieur André GIRET, Adjoint à la voirie, présente les différents aménagements prévus pour le lotissement du Muscadet. Il propose de prendre une délibération pour le lancement de la consultation aux entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, décide de lancer la consultation pour les travaux d'aménagement intérieur du quartier du Muscadet et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de cette décision.

**Visite Route Communale n°7 de Saint-Sauveur à Terves** : 400 mètres sur Boismé à hauteur de Pontchouette. Ce n'est pas en mauvais état. Coût prévu pour Boismé 15000 €. Ca paraît logique de faire la continuité des travaux. Il est possible que les travaux ne soient pas faits cette année.

**Le Poiron** : Des anciennes maisons sont de nouveau habitées. La voirie communale passe dans le milieu du village. Il faudra réempierrier en surface puis mettre un bicouche et faire des travaux sur les fossés. Il faut attendre pour le bicouche que le SVL ait passé l'eau potable ( l'an prochain).

**L'Hûmeau** : Les cantonniers ont commencés les travaux. C'est difficile. Béton en face les entrées de maisons.

**4. SAINT-MERAULT** : Réflexions sur l'aménagement. Bureau d'études ou non ? Présentation par M. GAUTHIER d'idées pour l'aménagement. Il faut trouver les pierres.

#### **5. Assemblée Générale ALEA**

L'Association a des problèmes financiers. Pour payer les factures, ils vont faire la buvette des deux prochains marchés fermiers et celle du 13 juillet 2012. Pas de centre de loisirs en juillet prochain. Ce sera une nouvelle compétence de la Communauté d'agglomération. Il faudra que les familles trouvent une solution de garde en remplacement.

#### **6. AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES CM20120404-011**

Monsieur le Maire présent l'avenant de prolongation d'un an à la convention d'organisation des transports scolaires pour l'année 2012/2013. En effet, afin de conserver une homogénéité dans la gestion dans les contrats de transport, il convient de prolonger toutes les conventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, accepte cet avenant n°1 à la convention d'organisation des transports scolaires et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour appliquer cette décision.

#### **7. Délibération pour la redevance annuelle d'occupation du domaine public pour l'électricité due par Gérédis au titre de l'année 2012 CM20120404-012**

La redevance maximale applicable aux communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants est de 187.21 Euros en 2012. Le montant de la redevance pouvant être mis en recouvrement, pour ces communes, est donc égal à 187 Euros au titre de cette année, conformément à l'article L2322-4 du Code général de la propriété des personnes publiques qui prévoit que le montant de la redevance doit être arrondi à l'euro le plus proche ( la fraction d'euro égale à 0.50 étant comptée pour 1 euro).

Cette redevance doit être instaurée et fixée par le Conseil Municipal dans la limite des plafonds autorisés.

Par conséquent, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, fixe la redevance annuelle d'occupation du domaine public pour l'électricité à 187 € et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

**8. Réunion drogue et Alcool** : le Mercredi 18 avril 2012 à 18 h au Club-House.

**9. Assemblée Générale Intermède Nord 79** : le 12 avril 2012

**10. Les Chemins de la Liberté** : Le 7 mai 2012 à 10h45 en hommage au Docteur Daniel BOUCHER.

**11. Journée Nationale du Souvenir de la Déportation** : le 27 avril 2012.

#### **12. SUBVENTIONS 2012 CM20120404-008**

Suite aux différentes demandes de subventions présentées par les associations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde à l'unanimité le renouvellement de la subvention suivante :

<b>NOM DE L'ORGANISME</b>	<b>Montant Attribué</b>
<b>Association des Donneurs de Sang</b>	<b>150 .00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>150.00 €</b>

**13. DEMANDE MISE A DISPOSITION SALLE DE REUNION POUR ASSOCIATION AFRANE CM20120404-009**

Monsieur le Maire présente le courrier de Mme Catherine VALTEAU-HASSAN demeurant aux Bordes qui fait partie d'une association Amitiés Franco-afghane. Elle demande la mise à disposition de la salle polyvalente afin de faire une sorte de conférence sur le thème « Afghanistan et son système éducatif ». Cette association soutient les écoles en Afghanistan. C'est une association au niveau national. La réponse est souhaitée rapidement pour pouvoir organiser cette réunion le 20 avril 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, accepte de mettre la salle polyvalente à disposition de cette association.

**14. Demande des Routins pour une rencontre avec la Commission voirie :** Parcours à clarifier au niveau du pédestre. Réunion fixée le Mercredi 25 avril 2012 à 18 h 30 à la mairie.

**15. DEMANDE MISE A DISPOSITION SALLE POUR EXPOSITION DE PEINTURE CM20120404-010**

Monsieur le Maire présente la demande formulée par deux étudiants de la Chapelle Saint-Laurent qui souhaite la mise à disposition d'une salle pour venir exposer leurs œuvres une journée ou un week-end. Monsieur le Maire propose de leur allouer l'ancienne mairie le week-end de la Foire aux Puces.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, accepte de mettre l'ancienne mairie à disposition pour cette exposition de peinture le week-end de la Foire aux Puces.

*Séance levée à 22 h50 min*

*Le secrétaire,*

*Les membres présents,*

*Le Maire,*